

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
QUI SE TIENDRA EN MAIRIE
LE JEUDI 30 NOVEMBRE A 19 HEURES

- Maintien ou non d'un Adjoint au Maire dans ses fonctions après retrait de l'ensemble de ses délégations,
- En cas de besoin, détermination du nombre d'Adjoints au Maire et élection d'un Adjoint au Maire,
- Modification de la composition des commissions communales,
- Versement du complément de rémunération,
- Virement de crédits à intervenir sur le budget principal de l'année en cours,
- Recensement de la population 2024 – création de 6 postes d'agents recenseurs et adoption des modalités de rémunération,
- Approbation de l'actualisation du Plan de Viabilité Hivernale,
- Don à la Commune de la parcelle cadastrée en section AS sous le numéro 506 sise au lieu-dit « Chez Rebet »,
- Information sur les décisions prises par Madame le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées par le Conseil Municipal.

Neuvecelle, le 24 novembre 2023

Le Maire,



Nadine WENDLING

